

MIEUX FORMER LES PROFESSEURS : LE PLAN FRANÇAIS, POUR UNE FORMATION CONTINUE AU PLUS PRÈS DES CLASSES

L'ESSENTIEL

Pour accompagner leur développement professionnel et améliorer les apprentissages de leurs élèves dans tous les domaines du français, les professeurs des écoles bénéficieront grâce au Plan français d'une formation qui propose :

- plus de lien entre théorie et pratique, avec une approche par l'enseignement dans la classe ;
- plus de proximité et de collaboration entre pairs, avec un travail en petits groupes accompagnés par un référent ;
- plus d'initiative donnée aux professeurs qui définissent eux-mêmes leur thématique et la question d'enseignement sur laquelle ils travailleront pendant cette année de formation.

Assurer la maîtrise du français chez tous les élèves

La lecture, l'écriture et la maîtrise de la langue sont au cœur de tous les apprentissages : leur maîtrise est exigée et rayonne dans tous les champs disciplinaires. Elle conditionne la réussite des élèves dans leur parcours ultérieur de formation. Aussi les élèves doivent-ils recevoir en cette discipline et dès le plus jeune âge le meilleur enseignement.

Avec le Plan français, les professeurs des écoles pourront, dès la rentrée 2020, se perfectionner dans l'enseignement du français par **un travail collaboratif entre pairs, au sein d'un groupe réduit de six à huit professeurs**, animé par un formateur de proximité et installé au plus près des classes. Ils pourront ainsi développer une analyse réflexive accompagnée et confronter pour les enrichir leurs pratiques d'enseignement. Pour soutenir leur réflexion, des apports en situation de connaissances scientifiques et de résultats actualisés de la recherche leur seront proposés.

LE PLAN FRANÇAIS EN CHIFFRES

5 jours de formation
annuels tous les six
ans pour tous les
professeurs des
écoles

24 jours de
formation (nationale
et académique)
sur trois ans pour
les conseillers
pédagogiques de
circonscription-
référénts français

Mener la formation au plus près des classes

Cette nouvelle modalité de formation, plus près du terrain, tient aussi compte du fait qu'il faut un temps de formation suffisant pour entraîner un effet pérenne de transformation de l'enseignement. **C'est pourquoi tous les professeurs des écoles bénéficieront tous les six ans d'une formation de dix demi-journées étalées sur une année scolaire.**

Ces nombreux temps de formation permettront aux professeurs réunis en petit groupe (la constellation) de réfléchir ensemble à une question d'enseignement qu'ils auront eux-mêmes choisie, de construire des outils ensuite testés en situation de classe, d'observer ensemble, ou de manière croisée, des séances d'enseignement et de faire des premiers bilans.

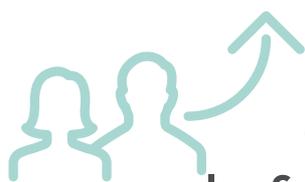
Les axes de travail didactique et pédagogique, l'organisation des temps de formation seront ainsi adaptés aux besoins locaux ; ils pourront également se nourrir de la recherche et s'ouvrir à l'expérimentation. Le travail engagé sera prolongé les années suivantes afin que les professeurs puissent continuer à exploiter tous les fruits de leur réflexion et à faire évoluer leurs pratiques.

Rendre les professeurs acteurs de leur formation

Avec ce travail en constellation, le Plan français adopte **un nouveau regard sur la formation** qui repose sur une modification en profondeur de la relation entre formateur (le conseiller pédagogique de circonscription) et professeurs :

- **il rend les professeurs pleinement acteurs de leur formation** en les associant à la définition des thématiques et des modalités de travail. Il reconnaît ainsi leur professionnalité, promeut leur réflexion collégiale et les responsabilise dans la dynamique de formation ;
- **il fonde la formation sur le contexte local d'enseignement** (les classes deviennent les lieux de formation) et articule l'exploitation des ressources théoriques et les déclinaisons dans la classe, permettant aux professeurs de prendre appui sur les résultats de la recherche pour trouver des réponses adaptées à leurs besoins et à ceux de leurs élèves ;
- **il fait du formateur un accompagnateur, qui guide mais, surtout, écoute, propose, anime, cherche avec les professeurs.** Ses apports théoriques ne sont jamais dispensés a priori mais convoqués en réponse à la question d'enseignement, et toujours recontextualisés en situation de classe.

Afin d'aider les conseillers pédagogiques de circonscription-référents français à endosser cette nouvelle posture de pair expert et d'« ami critique », mais aussi à enrichir leur expertise dans l'enseignement du français, une formation importante, à l'échelle nationale et à l'échelle académique, leur sera proposée dès la rentrée 2020.



Un schéma directeur pour la formation continue de tous les personnels

Pour la première fois, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports s'est doté d'un schéma directeur de la formation continue de ses personnels. Intégrant les orientations pour la formation professionnelle tout au long de la vie de la fonction publique, ce schéma est adopté pour les années 2019 à 2022.

7 GRANDS PRINCIPES DU SCHÉMA DIRECTEUR

- ✓ **Universalité** d'une offre ouverte à tous les personnels
- ✓ **Enrichissement** du vivier de formateurs pour diversifier les contenus de formation
- ✓ **Reconnaissance** et valorisation des compétences acquises par certifications et diplômes
- ✓ **Continuum** entre formations initiale et continue selon une progressivité accompagnant en particulier l'entrée dans le métier
- ✓ **Diversité** des modalités de formation pour inscrire leurs effets dans la durée et dans une progressive maîtrise des compétences visées
- ✓ **Proximité** des actions de formation continue pour mieux s'adapter aux demandes et besoins, individuels et collectifs
- ✓ **Traçabilité** des compétences acquises et des formations suivies pour engager les personnels dans une démarche de développement professionnel en continu

3 OBJECTIFS POUR MOBILISER LA FORMATION À TOUT MOMENT

- **Se situer dans le système éducatif :** comprendre et agir dans son environnement professionnel en tant que fonctionnaire de l'État
- **Se former et perfectionner ses pratiques professionnelles :** s'adapter aux évolutions des métiers et approfondir ses compétences
- **Être accompagné dans ses évolutions professionnelles :** valoriser ses compétences, diversifier son parcours professionnel et de formation

MIEUX FORMER LES PROFESSEURS : UNE FORMATION RENFORCÉE EN MATHÉMATIQUES

L'ESSENTIEL

- Dans la continuité du travail mené depuis deux ans par la mission Villani-Torossian, le Plan mathématiques poursuit son déploiement en académie grâce au réseau des chargés de missions académiques.
- Soutenue par la dynamique de l'année des mathématiques et le Grand forum des mathématiques vivantes à Lyon en mars 2021, la formation des professeurs en mathématiques reste l'axe prioritaire de ce plan, qui porte une ambition affirmée pour l'amélioration durable des apprentissages de tous les élèves.
- Les enquêtes internationales comme Timss 2023 seront un indicateur essentiel de cette amélioration.

Une formation continue au plus près des besoins des professeurs

Dans le premier degré

La formation continue en mathématiques des professeurs dans le premier degré se poursuit selon le modèle généralisé des constellations de 6 à 8 professeurs des écoles accompagnés par les référents mathématiques de circonscription. En coordination avec le Plan français, un tiers des professeurs d'une circonscription bénéficiera chaque année d'une formation accrue en mathématiques ou en français selon cette modalité. La formation des référents mathématiques de circonscription et des conseillers pédagogiques se déploiera autour **d'une formation nationale sur la résolution de problèmes et de six journées de formation, conduites en académie.**

Dans le second degré

Les laboratoires de mathématiques dans les lycées et collèges sont des points d'ancrage d'une formation continue au plus près du terrain, entre pairs, dans la confiance et le

temps long. **Cette formation articule apports de la recherche par l'intervention de professeurs-chercheurs et besoins spécifiques des professeurs.** Au cœur des établissements, l'activité des laboratoires vient nourrir les enseignements et les projets des élèves comme le Grand oral ou le chef-d'œuvre.

Près de **300**
laboratoires
de mathématiques
créés depuis 2018

La formation continue des professeurs de collège s'appuie en particulier sur **le développement des laboratoires de mathématiques en collège** durant les prochaines années. Ces lieux de formation à la croisée du premier et du second degré contribuent à la continuité des apprentissages des élèves et favorisent les liaisons inter-degrés. Ils favorisent **le renforcement du continuum didactique de l'enseignement des mathématiques** – notamment en résolution de problèmes – de l'école au collège et du collège au lycée.

UN COMITÉ DE PILOTAGE NATIONAL POUR L'ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES AU COLLÈGE

Un comité de pilotage national pour l'enseignement des mathématiques au collège a été installé. Il conduira des travaux pour :

- améliorer le continuum didactique école-collège notamment en résolution de problèmes ;
- identifier les gestes professionnels les plus efficaces dans la classe ;
- valoriser l'image des mathématiques et lutter contre les stéréotypes.

Des espaces d'innovation pédagogique et didactique pour les professeurs dans le cadre de la réforme du lycée

La réforme du lycée a introduit un schéma nouveau pour l'enseignement des mathématiques, permettant à tous les élèves du lycée de bénéficier d'un socle étendu commun (voie technologique ou professionnelle, classe de seconde ou mathématiques de l'enseignement scientifique pour la voie générale) et, pour ceux qui le veulent, de bénéficier d'un enseignement de spécialité. **À la rentrée 2020**, la réforme introduit, pour les classes de terminale de la voie générale, **les options Mathématiques complémentaires et Mathématiques expertes** de trois heures chacune. Ces enseignements permettront aux élèves volontaires de mieux préparer leur projet post-bac. Ils seront aussi **des espaces de liberté et d'innovation pédagogique pour les professeurs**.

Les mathématiques intègrent **une formation de tous les élèves aux fondamentaux de l'algorithmique** qui s'illustre par l'usage de Scratch en primaire et de Python au lycée. La session 2021 du baccalauréat sera la première où l'informatique sera évaluée comme discipline principale, par la spécialité Numérique et sciences informatiques (NSI) en voie générale, qui prolonge l'enseignement Sciences numériques et technologie (SNT) de la classe de 2^{de}.

Des ressources en appui de la formation des professeurs

Pour le **second degré**, dans le cadre de la réforme du lycée, **un ensemble complet de ressources** d'accompagnement est disponible, en particulier autour de l'explicitation des mathématiques dans l'enseignement scientifique des classes de 1^{re} et terminale de la voie générale. Sous l'impulsion du comité de pilotage national, différentes ressources pour l'enseignement en collège seront produites tout au long de l'année.

Pour le **premier degré**, la mise à disposition dans l'année de **dix modules nationaux d'autoformation en mathématiques**, d'un guide *Pour enseigner les mathématiques pour le CP* ainsi que d'un document de référence sur la résolution de problèmes de la maternelle au cycle 3 (CM1, CM2, 6^e) serviront de point d'appui pour la formation des professeurs, des formateurs et des cadres.

Les **vadémécums Clubs de mathématiques et Laboratoires de mathématiques en collège et en lycée** permettent d'accompagner le développement de ces structures dans les établissements du second degré.

UNE CARTOGRAPHIE DES CLUBS PÉRISCOLAIRES EN LIEN AVEC LES MATHÉMATIQUES

Pour compléter la carte réalisée en 2019 des 3 500 clubs implantés dans les collèges et lycées, une carte identifiant les clubs implantés à proximité des écoles sera disponible à la rentrée 2020. Ces cartes alimentent la dynamique des activités périscolaires en synergie avec le Plan mercredi et le développement de nouveaux partenariats avec les collectivités.